



Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 9 juin 2023 à 21h00

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, EVRARD, PIERLOT PIERRON,
Mmes CABIROL, WEBER, FRITZINGER, REINSCH, REMY, THIRIAT, NISI

Absents ayant donné procuration : GIUDICI procuration à CABIROL

Absent non excusé : COLLIGNON

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023, réservée à l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales, est adopté à l'unanimité des voix.

26) Nouvelles commissions communales (rapporteur P.MANZANO)

Monsieur le Maire propose de modifier les commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Le conseil municipal, après délibération,

- Accepte la proposition de monsieur le Maire de modifier les membres des commissions communales conformément au tableau joint.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

COMMISSIONS						
Travaux et sécurité routière						
Président:	Philippe Beugueho					
Sous-commission Bâtiments et énergie:	Benoit Evrard					
Membres:	Sophie Rémy	Thierry Bertrand	François Pierron	Gilles Pierlot	Christine Weber	Prisca Thiriat
Finances						
Présidente:	Christine Weber					
Membres:	Philippe Beugueho	Prisca Thiriat	Benoit Evrard	François Pierron	Francis Giudici	
Petite Enfance						
Présidente:	Emilie Fritzinger					
Sous-commission périscolaire:	Christine Weber					
Membres:	Audrey Reinsch	François Pierron	Eliane Cabirol	Benoit Evrard		
Cultures, communication et manifestations						
Président:	François Pierron					
Rédactrice en chef bulletin:	Eliane Cabirol					
Membres:	Audrey Reinsch	Thierry Bertrand	Prisca Thiriat	Gilles Pierlot	Gilles Collignon	<i>Représentants des associations</i>
Environnement et paysages						
Présidente:	Audrey Reinsch					
Membres:	Thierry bertrand	Eliane cabirol	Christine Nisi	Philippe Beugueho	Prisca Thiriat	
Lien social et CCAS						
Présidente	Eliane Cabirol					
Membres:	Sophie Remy	Christine Nisi	Audrey Reinsch	Francis Giudici	Christine Weber	Prisca Thiriat
Appel d'offres						
Président:	Philippe Manzano					
Vice-présidente	Sophie Remy					
Membres:	Thierry Bertrand	Gilles Pierlot	Philippe Beugueho			
Suppléants:	Eliane cabirol	Gilles Collignon				
Aménagement du territoire et perspectives						
Président:	Philippe Manzano					
Commission Eurométropole	Philippe Beugueho					
Membres:	conseil municipal					
Assistant et conseil	François Pierron	Benoit Evrard				
Représentant Défense:	Prisca Thiriat					
Représentante Bibliothèque:	Eliane Cabirol					
Représentant Syndicat des eaux:	Philippe Beugueho	Gilles Pierlot				
Suppléants:	Eliane Cabirol	Philippe Manzano				
Représentant ONF:	Gilles Pierlot	Gilles Collignon				

27) Commission consultative et locative de la chasse (rapporteur P.MANZANO)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit procéder à une nouvelle adjudication de la location de la chasse pour la période 2024-2033. Dans cette objectif, le conseil doit déterminer les membres de la commission qui se compose du Maire et de 2 conseillers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme :

- Philippe BEUGUEHO
- Gilles PIERLOT

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

28) Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (rapporteur P. MANZANO)

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet soit 17,30/35^{ème}, à compter du 01/07/2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le tableau des emplois ;

- Décide d'adopter la proposition de monsieur le Maire
- D'inscrire au budget les crédits correspondants
- D'autoriser monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la création de poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Délibération : adoptée
Votes Pour : 12
Votes Contre : 0
Abstention : 2

29) Tarification périscolaire- rentrée scolaire 2023/2024 (rapporteuse C.WEBER)

Mme WEBER informe qu'en date du 27 avril 2023, le comité de pilotage composé des communes de Jury, Chesny et Mécleuves s'est réuni et a proposé une actualisation des tarifs de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

➤ Revalorisation des tarifs Hors Mercredi Rentrée Scolaire 2023/2024

Mme WEBER présente les tarifs ci-dessous arrêtés par le comité de pilotage pour la rentrée scolaire 2023/2024 (les évolutions sont annotées en rouge) :

- Les conditions de dégressivité sont également revues comme suit : 10% sur le total dès le 2^{ème} enfant à charge inscrit et 20% dès le 3^{ème} et plus

Tarifs applicables au 01/09/23	Tarif Périscolaire Rentrée 2023/2024				
QF	< 600 €	de 601 € à 950 €	de 951 € à 1300 €	de 1301 € à 1700 €	> 1701 €
Tranches	T1	T2	T3	T4	T5
Forfait Heure Matin/Soir	0,95 €	1,35 €	2,75 €	3,00 €	3,20 €
Pause Méridienne avec repas	4,50 €	5,90 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €
Pause Méridienne sans repas	2,40 €	2,60 €	3,50 €	4,00 €	4,50 €
Total Journée	7,35 €	9,95 €	16,25 €	17,50 €	18,60 €

*** Pour les fratries dégressivité de 10% sur le total dès le 2ème enfant à charge inscrit et 20% dès le 3ème et plus***

➤ Revalorisation des tarifs Mercredi - Rentrée Scolaire 2023/2024

Après une analyse en lien avec les préconisations de la CAF, il est proposé :

- De créer une tarification T5 comme pour la tarification hors mercredi
- Appliquer les mêmes conditions de dégressivité que pour la tarification hors mercredi

TARIFS MERCREDI RENTREE 2023-2024						
QUOTIENT	1/2 journée le matin uniquement sans repas Départ 12h30			Journée Complète 7h30/18H		
	Forfait Inscription à l'année	Cout à la 1/2 journée si forfait année	Cout Occasionnel si place	Forfait Inscription à l'année	Cout à la journée si forfait année	Cout occasionnel si place
TRANCHE 1 <600	216	6,00	8,5	468	13,00	18
TRANCHE 2 de 601 et 950	288	8,00	10,5	612	17,00	22
TRANCHE 3 de 951 à 1300	360	10,00	12,5	756	21,00	26
TRANCHE 4 de 1301 à 1700	396	11,00	13,5	828	23,00	28
TRANCHE 5 >1700	432	12,00	14,5	900	25,00	30

*** Pour les fratries dégressivité de 10% sur le total dès le 2ème enfant à charge inscrit et 20% dès le 3ème et plus***

Le conseil municipal, après délibération :

- Valide les tarifs proposés ci-dessus avec effet au 1^{er} septembre 2023
- Charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

30) Devis meubles école maternelle du Lanceumont (rapportrice CABIROL)

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société NATHAN d'un montant de 3 718,93 € TTC concernant l'achat de mobiliers pour l'école maternelle du Lanceumont.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société NATHAN d'un montant de 3 718,93 € TTC
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents.

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

31) Devis éclairage public au Lanceumont (rapporteur P. BEUGUEHO)

Philippe BEUGUEHO, 1^{er} adjoint, présente aux membres du conseil municipal le devis reçu de la société UEM concernant la fourniture et pose de 16 ampoules Led à proximité de la salle communale du Lanceumont d'un montant de 1 494,48 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société UEM pour un montant de 1 494,48 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

32) Devis panneaux de signalisation (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance des devis de la société Signaux Girod d'un montant de 675,07 € H.T et 289,18 € H.T concernant la fourniture et la pose de panneaux de signalisation.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte les devis de la société Signaux Girod d'un montant de 675,07 € H.T et 289,18 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

33) Devis repérage amiante salle polyvalente (rapporteur P. BEUGUEHO)

Philippe BEUGUEHO présente aux membres du conseil municipal les devis reçus des sociétés CIEL expertises et BUREAU VERITAS concernant le repérage d'amiante avant travaux pour la salle communale du Lanceumont d'un montant respectivement de 325 € H.T et 645 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société CIEL expertises pour un montant de 325 € H.T.
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée

Votes Pour : 14

Votes Contre : 0

Abstention : 0

34) Devis travaux de la salle paroissiale et des balcons des logements communaux (rapporteur P. BEUGUEHO)

Philippe BEUGUEHO présente aux membres du conseil municipal le devis reçu de la société DEBRA pour un montant de global de 8 767,67 € H.T concernant des travaux de réfection des balcons des deux logements communaux au Lanceumont pour un montant de 4 370,67 € H.T ainsi que des travaux de peinture à la salle communale pour un montant de 4 397 € H.T.

Le conseil municipal, après délibération :

- Accepte le devis de la société DEBRA pour un montant de 8 767,67 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

35) Travaux Eglise : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de l'éclairage de l'Eglise située 31 rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département et Eurométropole.

Délibération : adoptée
Votes Pour : 14
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Rappel des délibérations

<i>N° délibération</i>	<i>Vote</i>	<i>Objet</i>
26	Adoptée	Nouvelles commissions communales
27	Adoptée	Commission consultative et locative de la chasse
28	Adoptée	Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
29	Adoptée	Tarifcation périscolaire- rentrée scolaire 2023/2024
30	Adoptée	Devis meubles école maternelle du Lanceumont
31	Adoptée	Devis éclairage public au Lanceumont
32	Adoptée	Devis panneaux de signalisation
33	Adoptée	Devis repérage amiante salle polyvalente
34	Adoptée	Devis travaux de la salle paroissiale et des balcons des logements communaux
35	Adoptée	Travaux Eglise : demande de subvention

Le Maire,
Philippe MANZANO



La secrétaire de séance
Marie LE BIGOT

